



- REGLEMENT -

Concours international de dessins dans le cadre du Sommet Désertif'actions 2019

Thème du concours

L'Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel : une ligne de vie et d'espoir

Article 1 : Participants

Le concours international de dessins « Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel, une ligne de vie et d'espoir » est l'initiative des organisateurs du Sommet international Désertif'actions 2019 et ouvert à tout dessinateur professionnel ou amateur de tout pays. Chaque dessinateur ne peut soumettre que deux dessins maximum, noir et blanc ou couleurs.

Article 2 : Thème

Le thème du concours international de dessins « **Initiative de la Grande Muraille Verte du Sahara et du Sahel, une ligne de vie et d'espoir** » se veut l'illustration de la vision « d'une Afrique verte, fertile et prospère, débarrassée de la famine et des images d'enfants malnutris et de cheptel famélique » telle que mentionnée dans l'Initiative de la Grande Muraille Verte.

Bien que le cadre d'actions soit désormais largement reconnu, la Grande Muraille Verte peine à faire converger toutes les initiatives en faveur d'une Gestion Durable des Terres au Sahara et au Sahel. La Grande Muraille Verte, reste pour beaucoup perçue comme « une simple rangée d'arbres plantée de Dakar à Djibouti pour stopper le désert ». Portée par les chefs d'états et de gouvernement des pays du Sahara et du Sahel, la Grande Muraille Verte bénéficie à la fois d'un soutien politique au plus haut niveau, mais peut aussi être perçue comme seulement une déclaration ou un slogan et éveiller une méfiance quant à sa concrétisation.

En réalité, elle se veut former un cadre pour l'action menée en partenariat entre les pays du Sahara et du Sahel, pour enrayer et inverser les tendances de la dégradation des terres, à travers une mosaïque d'intervention visant :

- La conservation, le développement et l'aménagement des ressources naturelles et des écosystèmes ;
- L'optimisation des potentiels ruraux (agriculture, élevage, foresterie) ;
- L'amélioration des conditions de vie des communautés rurales par la consolidation et la diversification des activités économiques.

La réalisation de cette initiative serait pourtant, de l'avis de nombreux acteurs (dont la société civile), une solution réalisable et pérenne pour un développement rural permettant l'adaptation et l'atténuation des effets des changements climatiques, la préservation de terres saines et productives, supports d'agricultures familiales durable en mesure de nourrir les populations Sahariennes et Sahéliennes et d'une manière générale la condition sine qua none du développement. La condition est que les effets de la réalisation de la Grande Muraille Verte soient tangibles en termes de sécurité alimentaire, de génération de revenus et d'emplois, ruraux autant pour les hommes, les femmes et les jeunes, et qu'elle offre des bases pour une plus grande sécurité dans la zone.

Article 3 : Dessin

La soumission du dessin devra se faire par e-mail à l'adresse suivante :

contact@desertif-actions.org (avec la mention "CONCOURS " en objet de mail) avant la date limite du **31 MAI 2019** sous format électronique (.jpg en 300dpi). L'envoi sera accompagné du nom, adresse, numéro de téléphone, adresse email ainsi que cinq lignes maximums de biographie de l'auteur. Si le légende est accompagné d'une légende ou comprend un texte, ses traductions française et anglaise devront être transmise aux organisateurs.

Article 4 : Prix

Les prix attribués par les organisateurs sont au nombre de deux :

- **Le premier prix : 400 euros** au nom de la Convention des Nations Unies de lutte contre la Désertification et du Ministère de l'Environnement du Burkina Faso
- **Le second prix : 250 euros** au nom du CARI et du SPONG initiateurs de D'a19

Article 5 : Jury

Le jury sera présidé par **un dessinateur du Burkina Faso** et composé de 6 représentants des organisateurs et partenaires de D'a19.

Article 6 : Droits d'auteurs

S'agissant d'une manifestation d'intérêt général, les participants au concours s'engagent à ne pas réclamer de droits d'auteurs ou de publication dans le cadre de la manifestation **Désertif'actions 2019** et de ses suites. Ils autorisent les organisateurs ci-dessus désignés à utiliser les dessins uniquement à titre gracieux avec citation de l'auteur.

Article 7 : Exposition

Les 25 meilleurs dessins sélectionnés par le jury seront tirés sur supports individuels et exposés publiquement à l'Institut Français de Ouagadougou pendant la période avoisinante et au cours de Désertif'actions 2019 et pourront par la suite faire l'objet d'utilisation à des fins pédagogiques, éducatives et de sensibilisation. Ils seront également postés sur le site Internet / réseaux sociaux des organisateurs et partenaires de D'a19 avec l'apposition du logo du Sommet international.

Article 8 : Résultats

Les résultats du concours seront annoncés par le Jury aux participants et au public le **21 juin 2019** sur le site Internet de la manifestation et par voie électronique.

Article 9 : Organisateurs

Les organisateurs du concours sont les initiateurs de Désertif'actions 2019 : association **CARI** sise à 34380 Viols le Fort – France ; la **Convention des Nations Unies sur la Lutte contre la Désertification (CNULCD)** sise à Bonn – Allemagne ; et le **Secrétariat Permanent des ONG (SPONG)** sis à Ouagadougou - Burkina Faso, en partenariat avec **l'Institut Français de Ouagadougou**.

Fait à Viols le Fort, le 30 avril 2019

Renseignements :

Amory Lumumba,
Chargé de mission Désertif'actions 2019
contact@desertif-actions.org
+33 4 67 55 61 18